

Annales de Biologie Clinique - Instructions aux auteurs

Les *Annales de Biologie Clinique (Paris)* ont pour vocation l'échange d'informations sur tous les aspects de la biologie médicale, de toutes disciplines et tous modes d'exercice. La qualité internationale de la revue, indexée à Medline, impose que les articles proposés soient compréhensibles pour un lectorat non obligatoirement familier avec la discipline ou le sujet traité, mais aussi conformes aux standards internationaux, en particulier pour la **présentation des manuscrits, l'originalité des données exposées et l'information nouvelle** apportée au lecteur de la revue.

Les auteurs sont invités à lire très attentivement les instructions et recommandations suivantes. Tout manuscrit non conforme sera retourné aux auteurs sans analyse par le comité éditorial de la revue.

RUBRIQUES

- **ÉDITORIAUX.** Ils doivent faire le point sur une question « d'actualité ». Ils doivent comporter 5 pages dactylographiées maximum et moins de 10 références bibliographiques. Les auteurs, personnalités de renom dans le domaine de la biologie médicale française ou internationale, sont priés de prendre contact avec le comité éditorial (abc@pharmacie.parisdescartes.fr) avant de proposer la soumission d'un éditorial.

- **SYNTHÈSES.** Elles ont pour objet de présenter une mise au point des connaissances et de souligner les acquisitions récentes des données sur un sujet précis et bien délimité. Sauf justification, les articles ne doivent pas excéder 30 pages dactylographiées et pourront comporter jusqu'à 8 illustrations, tableaux ou figures. Ils seront accompagnés :

- de références bibliographiques (50 au maximum) ne devant pas prétendre à être exhaustives mais plutôt à être actuelles et sélectives,

- d'un résumé en français et en anglais, de 250 mots maximum, informatif et indiquant le but du travail, les principaux résultats, chiffrés chaque fois que possible et les conclusions.

- Un titre court en français et en anglais

- de mots-clés (5 au maximum) en français et en anglais

- **ARTICLES ORIGINAUX.** Ils ont pour objet de présenter un rapport scientifique sur des méthodes originales, des investigations clinicobiologiques dans lesquelles la biologie tient une place prépondérante, des approches expérimentales ou protocoles pour la résolution de problèmes en pathologie humaine. Les recommandations de rédaction sont identiques à celles des revues générales.

- **BIOLOGIE PRATICIENNE.** Cette rubrique est consacrée à l'exercice quotidien de la biologie. Les thèmes peuvent être : évaluations techniques ou économiques de réactifs ou de matériels, adaptation de méthodes à des équipements existants, assurance de qualité et vigilances, valeur sémiologique des analyses, organisation et gestion des laboratoires, faits ou dossiers cliniques... Le format habituel des articles est d'environ 15 pages dactylographiées, 10 références bibliographiques, 5 tableaux et/ou figures, un résumé en français et en anglais. Pour des faits ou dossiers cliniques, il est suggéré de les présenter en trois parties : exposé du dossier, commentaire du biologiste, commentaire du clinicien.

- **PROFILS IMMUNOANALYTIQUES.** Cette rubrique reprend, depuis 2014, un thème dont l'ACORATA s'était faite une spécialité, à savoir les caractéristiques immuno-analytiques des réactifs utilisés en biologie clinique. La maquette des manuscrits proposés pour cette rubrique est disponible auprès du secrétariat technique de la revue.

- **QUALITE/ACCREDITATION.** Cette rubrique est dédiée à tous les travaux, recommandations, retours d'expérience, points de vue... dans le domaine de l'assurance de qualité/contrôle de qualité et de l'accréditation des laboratoires de biologie médicale publics ou privés. La présentation rigoureuse des textes est impérative, mais le format peut varier selon le sujet traité. Une bibliographie rapportant les textes réglementaires ou normatifs ou les expériences publiées est indispensable. Il est essentiel que l'exposé d'un travail de mise en place ou suivi de la démarche d'assurance de qualité ou d'accréditation soit informatif et utile au lectorat, donc pour d'autres structures que celle présentée.
- **LETTRES À LA REVUE.** Cette rubrique offre la possibilité d'apporter précisions, remarques ou résultat d'expériences personnelles à propos d'un sujet de biologie (méthodologie analytique, apport bioclinique d'un dosage, exercice de la biologie médicale...) présenté dans les ABC. Le manuscrit doit comporter 3 pages dactylographiées maximum, 1 illustration (figure ou tableau) éventuelle comprise, et moins de 5 références bibliographiques.

INSTRUCTIONS COMMUNES À TOUTES LES RUBRIQUES

Les manuscrits sont écrits en langue française ou en langue anglaise. Dans les deux cas, les règles grammaticales et orthographiques doivent être rigoureusement respectées : le comité éditorial retournera avant leur expertise tous les manuscrits si le manuscrit est écrit en langue française ou anglaise incorrecte ou insuffisante. Les textes doivent être dactylographiés (logiciel Word, PC compatible) en double interligne, avec des marges latérales de 2,5 cm, en police Times New Roman 12 (justification du texte à gauche et à droite).

► **Les manuscrits seront soumis exclusivement par voie électronique sur le site dédié** par les éditions John Libbey Eurotext à la revue, à l'adresse suivante :

<http://libbey.frontismedia/abc/>

où les instructions concernant les modalités de soumission sont détaillées.

Aucun manuscrit ne sera accepté s'il est adressé par voie postale ou par messagerie électronique

► **Les relations entre les auteurs et le secrétariat de rédaction** de la revue sont à privilégier par voie électronique, à l'adresse suivante :

abc@pharmacie.parisdescartes.fr

► **Les coordonnées postales** de la revue sont :

Secrétariat des *Annales de biologie clinique (Paris)* - Séphora SAMTCHAR
Société Française de Biologie clinique (case 12)
Faculté de Pharmacie Paris Descartes
4, avenue de l'observatoire
F75006 Paris - France

► **Le site internet de la revue** est consultable à l'adresse suivante :

www.revue-abc.com

Les manuscrits comporteront les éléments suivants :

- Titre. Il doit être informatif et explicite. Adjoindre un titre en anglais.
- Titre court. Limité à 80 caractères (espaces compris). Adjoindre un titre court en anglais.
- Résumé. Il est obligatoire (en français et en anglais) pour toutes les rubriques (sauf la rubrique « Lettres à la revue ») et doit être structuré. Sa taille est limitée impérativement à 250 mots.
- Texte. La première page comporte : rubrique envisagée, noms et prénoms des auteurs, origine du travail, titres et tires courts (en français et en anglais), adresse des auteurs et adresse précise de l'auteur correspondant (numéro de téléphone et adresse électronique compris), mots clés en français et en anglais.
- Références. Les références bibliographiques seront classées dans leur ordre d'apparition dans le texte (appelées dans le texte par leur numéro placé entre crochets). Indiquer tous les auteurs s'ils sont 6 ou moins, ou les 6 premiers auteurs suivis de la mention « et al. » lorsqu'ils sont plus nombreux. Toutes les références doivent être citées dans le texte.

- Pour les articles : nom des auteurs suivi des initiales de leurs prénoms. Titre de l'article dans la langue d'origine. Nom de la revue abrégé selon le type de *l'Index medicus* (pas de ponctuation après les abréviations) ; année, volume : première et dernière pages de l'article. Ex.:

1. Dubousset J, Charpak G, Skalli W, de Guise J, Kalifa G. Skeletal and spinal imaging with EOS system. *Arch Pediatr* 2013;15:665-6.

- Pour les articles de livre : nom des auteurs. Titre de l'article dans la langue d'origine. In : nom et initiale des éditeurs. Titre du livre. Ville : nom de l'éditeur, année de publication : première et dernière pages de l'article. Ex.:

1. Blair JA. Tetrahydrobiopterin metabolism in the central nervous system. In : Wachter H, ed. *Biochemical and clinical aspects of pteridines*. Berlin : WdeGruyter, 2012:103-10.

- Pour les livres : même présentation des auteurs. Titre du livre. Ville : nom des éditeurs, année de publication : numéro de page. Ex. :

1. Dumont R. *L'ostéodystrophie*. Paris : Edition Médicale, 2012:45.

• Illustrations. Les documents photographiques doivent être d'excellente qualité (ou de définition de 600 dpi minimum pour les versions informatiques au format jpeg ou tiff). Les légendes des figures seront dactylographiées sur une page séparée. Les légendes doivent permettre leur lecture et leur compréhension sans nécessité de se référer au texte. Tous les documents d'illustrations doivent être référés dans le texte. Dans l'hypothèse où certaines des illustrations seraient réalisées par des tiers, qu'elles aient déjà été publiées ou non, l'auteur s'engage à obtenir auprès de ces derniers l'ensemble des autorisations nécessaires à l'intégration de ces illustrations dans son article et à leur exploitation sous cette forme. Il communiquera ces autorisations de reproduction avec son manuscrit.

• Abréviations. Les auteurs doivent éviter les abréviations. Tout sigle ou abréviation nécessaire doit être explicité à sa première apparition dans le texte. Tout enzyme doit être identifié par sa numérotation internationale lors de sa première apparition dans le texte.

• Grandeurs et unités. La SFBC recommande l'usage des unités du système international d'unités (SI).

• Éthique. Toute étude portant sur un groupe de patients doit suivre les principes exprimés dans la Déclaration d'Helsinki. Afin de prévenir toute difficulté d'interprétation en ce domaine, prière de mentionner dans le texte la prise d'avis

auprès du Comité de Protection des Personnes (CPP) sollicité pour la réalisation de l'étude. De même les études rapportant des expériences sur l'animal in vivo doivent avoir été réalisées conformément aux dispositions légales concernant l'expérimentation animale ; cette information sera mentionnée dans le texte.

ÉVALUATION DES ARTICLES

Les manuscrits sont soumis au Comité Editorial qui les confie à deux experts de la spécialité. Après acceptation définitive du manuscrit, des modifications mineures portant exclusivement sur le style (et les illustrations) pourront être introduites directement par le comité éditorial sans consulter l'auteur, afin d'accélérer la parution.

TIRÉS À PART

Seuls les synthèses, articles originaux et articles de la rubrique Qualité/accréditation font l'objet de tirés à part.